

Macron et le Rothschild Gate, pourquoi cela coince...



Chez Macron, il y a une honte et une grande crainte de révéler ce qu'il est réellement, et une partie de son énergie est consacrée à masquer ce qu'il a fait ou ce qu'il est vraiment, car s'il se présentait devant les Français sans fard, tous les Français le rejetteraient, horrifiés.

Avec pour conséquence pour nous autres qui le connaissons, c'est lorsqu'il affirme quelque chose haut et fort, nous sommes certains avec l'expérience que nous avons de sa communication, que la vérité est inverse.

« **Je ne suis pas millionnaire** » , « **je ne paie pas l'ISF** » , braille-t-il à la presse lorsqu'il est nommé en 2012, Secrétaire-Général de l'Élysée, malgré les millions gagnés pendant presque 4 ans chez Rothschild ...

Et oui, Macron ment aux Français car il fait tâche dans un gouvernement PS, lui qui a travaillé dans le symbole le plus bling-bling de la finance internationale, la banque Rothschild, alors que Hollande avait été élu en jurant qu'elle était son ennemie! Il a donc maquillé son passé pour devenir **socialiste compatible**, et il nous a raconté un compte en banque à dormir debout, et affirmant sans rougir, droit dans les yeux, qu'il était un pauvre chti biloute d'Amiens, couvert de dettes! Il a cru effacer ainsi les représentations du

golden boy, véhiculées par Hollywood, du connard sans foi ni loi qui palpe des bonus de plusieurs millions de dollars, le nez dans la coke. Mais patatras, il est rattrapé par la patrouille du canard enchaîné!

Le fisc taille un costard à Macron

Il ne payait pas l'ISF grâce à une évaluation douteuse. Il a été redressé sur trois années.

NE pas payer l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), cela vous pose un jeune ministre de gauche. Et cela estompe un peu l'image du banquier, associé-gérant chez Rothschild. Emmanuel Macron a laissé dire – et écrire – qu'il n'était pas assujéti à l'ISF. Hélas ! ce n'est pas tout à fait l'avis de l'administration fiscale. Tout ministre de l'Économie qu'il est, après sa prise de fonctions, Macron a dû refaire ses différentes déclarations prévues par la loi et accepter sans broncher, et sans faire de bruit, de payer trois ans d'ISF.

En octobre 2014, deux mois après son arrivée à Bercy, le fringant ministre remet sa déclaration de patrimoine à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP). Surprise : il en ressort que son patrimoine net s'élève à 230 000 euros. Alors qu'au cours des deux dernières années il a gagné, chez Rothschild, environ 2 millions. Où est passé l'argent ? Dépensé ? Voilà un homme qui fait beaucoup pour la relance de la consommation...

Coup de pied au calcul

Comment Macron calcule-t-il pour parvenir à ce chiffre, inférieur au patrimoine moyen des ménages (362 000 euros, selon l'Insee) ? Sa déclaration révèle quelques bizarreries, qui n'ont pas ému les magistrats. Par exemple, la valeur de son appartement, dans le XV^e arrondissement de Paris, acheté 890 000 euros en 2007, n'a augmenté que de 5 % en sept ans, contre 33 % en moyenne pour l'immobilier dans cet arrondissement, selon la chambre des notaires. « J'ai acheté cher », a-t-il expliqué quand « Le Canard » lui a posé la question. Bien la peine d'être inspecteur des Finances et banquier chez Rothschild pour faire de si mauvaises affaires...



Son actif déclaré est, par ailleurs, diminué d'un emprunt de 295 000 euros, destiné à financer des travaux dans une maison située au Touquet et appartenant en propre à son épouse. Une fois cet argent dépensé au profit de madame, il ne reste que la dette bancaire qui s'inscrit au passif du patrimoine. Bien joué. Et, pour faire bonne mesure, Macron retranche encore une dette de 200 000 euros qu'il doit rembourser à un particulier lui ayant consenti un « prêt personnel ». Qui lui a prêté ?

Pour quel objet ? « Cela ne vous regarde pas », dit encore le ministre.

Révision déchirante

En revanche, cela regarde un peu le fisc, qui reçoit, en 2014, une copie de la déclaration faite à la Haute Autorité. Comme c'est la règle pour tout nouveau ministre, l'administration épéluche ce document et mène sa propre enquête. L'intéressé ne souhaite pas fournir au « Ca-

nard » le résultat de ces cruelles investigations. Mais il reconnaît qu'il a dû entièrement revoir sa copie et que, depuis 2015, il paie l'ISF.

Mieux, le président du mouvement En marche ! y a été assujéti pour les années 2013 et 2014. Car les calculs des services de son ami Christian Eckert diffèrent sensiblement des siens. D'abord, le fisc réévalue les biens propres de Brigitte Macron, qui, à bon droit, ne figureraient pas dans la déclaration à la HATVP – elle ne s'intéresse qu'à la fortune personnelle du ministre et non à celle du ménage. La maison du Touquet est estimée par Macron à 1,2 million. Pas d'accord ! rétorque le fisc, qui compte 1,4 million. Pas de quoi en faire une histoire.

Tétanisé à l'idée d'être en délicatesse avec l'administration, le ministre de l'Économie acquiesce et rectifie. Avec son appartement de près de 900 000 euros, le voici largement dans le camp des « riches » de plus de 1,3 million, seuil de déclenchement de l'ISF. Selon nos calculs, autour de 1,8 million, soit un impôt à payer d'environ 5 000 euros par an.

Dans l'entourage de Macron, on déploie aujourd'hui des trésors de persuasion pour expliquer que « le ministre n'a pas été victime d'un redressement fiscal. Il a fait spontanément une déclaration rectificative à l'administration ».

Une louable spontanéité qui a été suivie d'un vigoureux coup de torchon pour remettre les comptes d'équerre. A la fin de 2015, Macron vend son appartement parisien, rembourse toutes ses dettes et transmet à la Haute Autorité une nouvelle déclaration, qui n'a pas encore été rendue publique sur le site Internet officiel. Mais cela ne saurait tarder.

A présent, tout est en ordre et en marche : on peut présenter ce qui est présentable.

Hervé Martin

Impôt de départ

MACRON n'aime pas l'ISF. Au mois de février, il s'exprime devant l'Association française des éditeurs de logiciels. Il explique que cet impôt est un frein au financement de l'innovation et lâche : « L'ISF pose problème, nous devons prendre des mesures pour favoriser l'investissement des business angels (des "parrains" d'entreprises à forte croissance). »

Deux mois plus tard, le 20 avril, le ministre remet le couvert, au détour d'un long entretien technique accordé à la revue confidentielle « Risques », réservée aux professionnels de l'assu-

rance. Et il affirme : « Je pense que l'actuelle fiscalité du capital n'est pas optimale : si on a une préférence pour le risque face à la rente, ce qui est mon cas, il faut préférer, par exemple, la taxation sur la succession aux impôts de type ISF. »

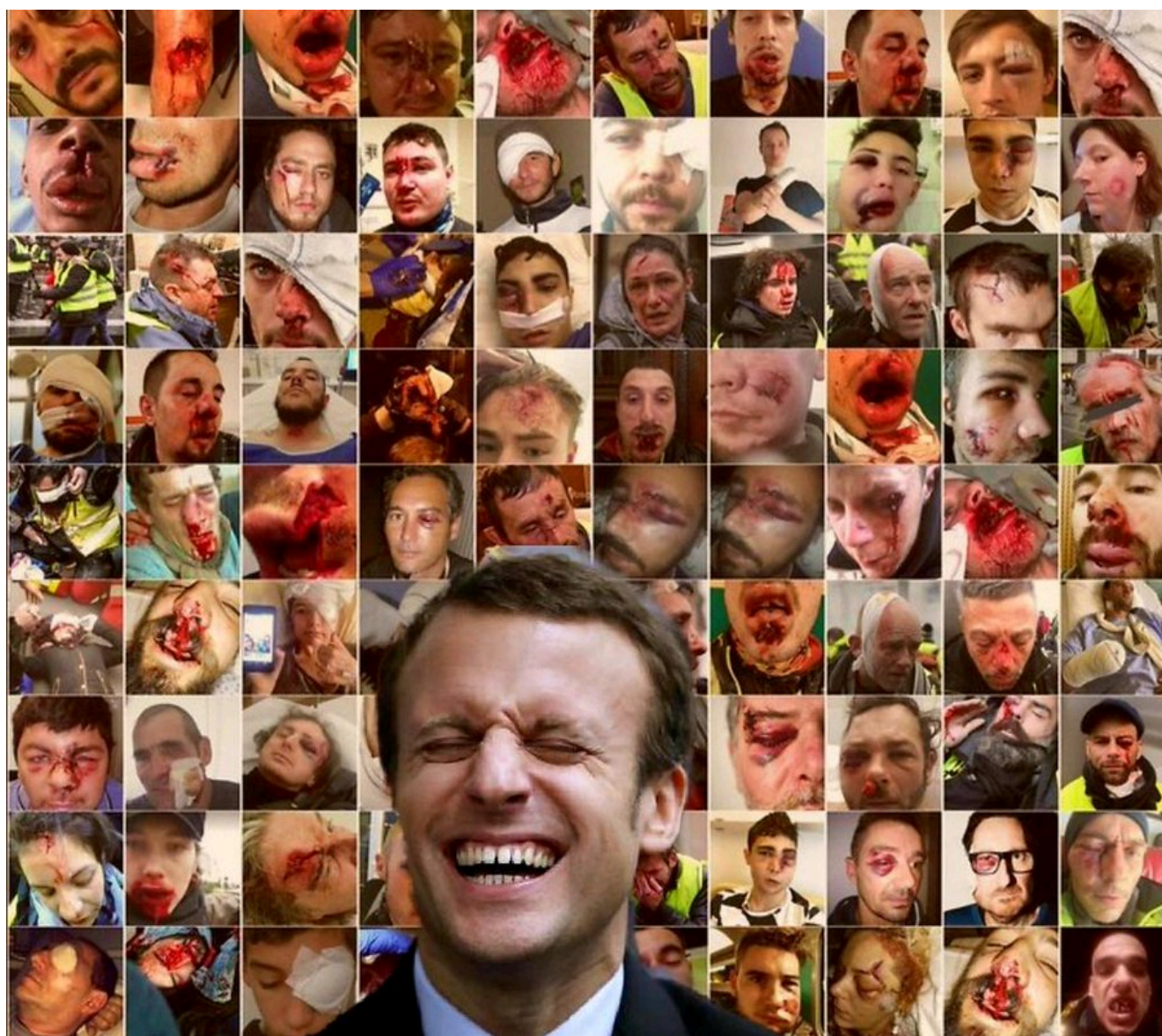
Cette fois, Valls n'y tient plus. Sur France Info, le Premier ministre soupire, agacé : « Supprimer l'impôt sur la fortune – qu'on peut toujours améliorer, rendre plus efficace, d'un point de vue économique – serait une faute. » Oui, mais cela permettrait d'acheter encore plus de beaux costards...

Macron, expert en magouilles fiscales, a en effet sous-estimé ses biens pour éviter de payer l'ISF ! Cahuzac, Macron, Thévenoud, seront ces socialistes qui ont fraudé le fisc ! Et par la magie des complicités dans la presse, les Français ne retiendront que les noms de Cahuzac et de Thévenoud, alors que Macron a subi un redressement fiscal !

Quant à l'ISF, Macron l'a supprimée à peine entré en fonction, ce président fraudeur supprime un impôt auquel il est assujéti ! Cette mesure provoque la colère du peuple français

en 2018, qui devait faire face à une augmentation du prix de l'essence, d'une perte du pouvoir d'achat, tandis que Macron offrait des cadeaux fiscaux aux plus riches, alors que leur fortune dans ces années-là étaient multipliées par 4 ou 5 ! Face à cette injustice fiscale, c'est la révolte!

Quelle fut la réponse de Macron à la colère légitime des Français ? Une photo suffit!



Mais revenons en arrière, quand le nain de jardin Pujadas et la femme du socialiste atlantiste Glusckman, Léa Salamé interrogent, en 2017, à quelques jours de l'élection, Macron sur sa déclaration de patrimoine baroque, Macron leur sert la soupe du gars qui est parti de rien et qui a dû rembourser ses emprunts avec ses salaires ! Le retour du chti biloute d'Amiens! Des mensonges que ces deux chiens serviles se

garderont bien de relever ! S'ils avaient fait leur boulot, ils auraient rétorqué que c'est la vente de son appartement parisien qui a permis à Macron de rembourser son prêt, et non l'argent gagné chez Rothschild! Bref des millions se sont envolés et on ne sait pas où ils sont passés.

Et quand on consulte sa déclaration de patrimoine 2022, Macron ne déclare que 550000 euros, et il doit encore rembourser un prêt pour travaux dans son appartement! Le délire continue encore et encore...

Alors les millions? Où sont-ils ? Et bien ils sont certainement dans un paradis fiscal, une fraude partagée par les mondialistes, comme son ami Zelensky!

Mais comment cela est-il possible? Simple, les associés gérants de chez Rothschild (banque Anglo-française!) touchent une grande partie de leur bonus dans un paradis fiscal anglais comme Jersey ou Guernesey... pour échapper au fisc français. Le pire, c'est que c'est légal, suite à un accord entre Bercy et les banques d'affaires, (banques Lazard et Rothschild!), c'était d'ailleurs Thierry Breton (ministre de l'économie de 2005-2007) qui a signé cette convention fiscale ! Sa récompense? Breton a été embauché en 2007 chez Rothschild comme conseiller pendant une année! Avec bonus dans un paradis fiscal? On se pince pour y croire!

Bref, 80 % des bonus de Macron (le plus important, résultant de la négociation de l'achat en 2012 par Nestlé de la branche nutrition de Pfizer (!) est estimé à plusieurs millions d'euros , ce bonus n'apparaît dans aucune déclaration fiscale!) a atterri à Jersey ou Guernesey, dans un « trust », géré par Rothschild, Macron posséderait donc un compte anonyme dans un paradis fiscal ! Ce président est un vil fraudeur, un fraudeur qui devrait croupir à l'ombre!

Oui, nous savons où pourraient se trouver les millions de Macron , c'est pour cette raison que l'association Anticor ou

le fiscaliste Jean-Philippe Delsol ont tenté de porter l'affaire devant la haute autorité de la transparence ou d'alerter le Procureur de Paris, au sujet de ces déclarations fiscales absurdes...mais en vain.

Et c'est là où cela coince, après les journalistes aux ordres, voilà qui entre en scène la justice aux ordres! Comment vouliez-vous que la justice enquêtât sur Macron alors que le procureur François Molins était aux manettes jusqu'en 2019? Oui, C'est ce François Molins, dont le surnom est « circulez il n'y a rien à voir, » c'est celui qui a protégé Benalla, c'est celui qui a bloqué l'enquête sur la disparition de son coffre-fort, c'est celui qui est soupçonné de collusion avec Dupont-Moretti, ministre de la justice, accusé de conflit d'intérêt, c'est celui qui a dû rembourser l'argent d'un emploi fictif... Quant à son successeur Rémy Heinz nommé tyranniquement par Macron, contre l'avis de la magistrature, il est évidemment connu pour sa très grande servilité envers le pouvoir, et il s'est déjà fait remarquer en lançant une enquête d'intimidation sur Médiapart...

Macron dans une fuite en avant , supprime L'ISF, entraînant une révolte populaire, maquille ses déclarations fiscales, corrompt magistrats et journalistes, le tout afin de **cacher ses millions** dans un paradis fiscal!

« L'article 26 de de la Loi n°2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique dispose que « Le fait, [...], de ne pas déposer l'une des déclarations prévues à ces mêmes articles, d'omettre de déclarer une partie substantielle de son patrimoine ou de ses intérêts ou de fournir une évaluation mensongère de son patrimoine est puni d'une peine de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. Peuvent être prononcées, à titre complémentaire, l'interdiction des droits civiques, selon les modalités prévues aux articles 131-26 et 131-26-1 du code pénal, ainsi que l'interdiction d'exercer une fonction publique, selon les modalités prévues à l'article 131-27 du même code ».

Marquis de Dreslincourt